7me ANNÉE N° 358 PARAIT LE SAMEDI 5 Décembre 1891.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

LA PROPOSITION MAC-ADARAS

M. Mac Adaras, irlandais en disponibilité, indien d'occasion, anglais malgré lui, et actuellement député de Sisteron, vient de présenter à la Chambre la motion suivante, à propos de l'incident auquel donne lieu la nationnalité du citoyen Lafargue, le nouvel élu du département du Nord.

PROPOSITION DE LOI

« Considérant que les français et en particulier les Bas-Alpins sont incapables de trouver un de leurs nationaux pour les représenter ;

« Considérant que j'ai été élu moi-même avec Reinach, originaire du Hanovre ; Spuller, du Wurtemberg ; Waddington, d'Angleterre ; cinq ou six nègres, d'Afrique ; Jules-Charles Roux, de la terre libre de Sausset ; Constans, de Barcelone (Espagne) ;

« Considérant qu'il y a un tas d'autres députés avec des noms en *us*, en *i*, en *el* et en *off* qui seraient fichtre ! bien embarrassés de prouver qu'ils sont français depuis un quart de génération ;

Art. I. — Tous les Français sont inéligibles à la Chambre des députés et au Sénat Français.

Art. II. — Pour être élu député, il faudra prouver sa qualité d'Anglais, d'Allemand, d'Espagnol, etc., etc.

Art. III. —Exception est faite, en faveur des Israélites et des Protestants qui n'ont jamais été ni catholiques, ni libres-penseurs depuis 1492, année de la découverte de la libre Amérique.

Art. IV. — Afin de ménager le Tzar, tous les Russes, habitants la France, seront, de droit, députés français.

Art. V. — *Very well and God salve the couic.*

Mac-Adaras,
Anglais libre, dépiouté de Sistéroune.

Pour amplification,
TITI. (du Bavard.)

ÉCHOS & NOUVELLES

Les Étrangers

La commission relative aux étrangers résidant en France vient d'arrêter le texte de la proposition qui lui a été envoyée.

Elle a résolu de transformer en loi le décret pris en 1888 par M. Floquet, alors ministre de l'intérieur, et qui oblige les étrangers à faire une déclaration à la mairie de la commune oú ils veulent fixer leur séjour.

La déclaration est obligatoire dans les huits jours de l'installation. Il sera délivré au déclarant un récépissé comportant le paiement d'une taxe de 3 francs. A Paris, la déclaration sera faite à la préfecture de police, á Lyon, à la préfecture du Rhône.

Les patrons employant des ouvriers étrangers seront responsables des infractions à la loi ; l'infraction sera punie d'une amende de 1 à 16 f. et en cas de récidive, de 100 francs.

Les Pères de Famille.

La loi de 1889 fait entrer de droit dans l'armée territoriale, les réservistes pères de quatres enfants. Profitant de ce que la loi militaire va être modifiée par le vote de la proposition de M. Montfort, un certain nombre de députés ont déposé un amendement qui étend cette faveur à de nouvelles catégories des pères de familles.

Il suffirait désormais d'avoir 3 enfants vivants pour entrer dans l'armée territoriale ; les pères de 4 enfants seraient de droit dans la réserve : enfin les pères de cinq enfants vivants seraient libérés définitivement de tout service et taxe militaire, si l'amendement est adopté.

RUSSIE
Prohibition de l'exportation du froment.

Un nouvel ukase prohibant l'exportation du froment hors du territoire de la Russie a été signé par l'empereur et mis en vigueur le 21 novembre. Les délais accordés pour l'expédition des chargements en cours ont expiré le 23 du même mois.

Le Pape et les Évêques

Le *Temps* reçoit la dépêche suivante de l'un de ses correspondants de Rôme.

Rome Décembre.

Je crois savoir que le Saint-Siége considère l'affaire de l'archevêque d'Aix comme un incident isolé qui n'est pas de nature à modifier l'attitude récente de la curie romaine dans ses rapports avec le gouvernement de la République.

Nous croyons savoir, d'autre part que le pape regrette vivement l'agitation épiscopale actuelle et qu'il ne tardera pas à manifester hautement sa désapprobation.

APICULTURE

Quoique jeune encore, la Société d'Apiculture des Alpes et de Provence, compte déjà 54 membres et deux d'entre eux viennent de remporter un succès au concours organisè par le comice agricole de Forcalquier qui avait sur la demande de la Société, admls, pour la première fois, l'apiculture á ses concours.

La modicité des prix accordés, 20 francs et 10 francs, ne pouvait guère stimuler l'empressement des apiculteurs, néanmoins, quelques-un ont pris part à ce concours dans le but de faire connaitre la jeune société d'apiculture.

Monsieur Joseph Folen, apiculteur à Saint-Etienne-les-Orgues, a obtenu le 1er prix pour sa ruche à cadres mobiles de 0.32 × 0.32 fort bien aménagée et très-gracieuse. Le 2e prix a été obtenu par Monsieur Jourdan Adolphe, apiculteur à Forcalquier, pour sa ruche commune transformée à cadres mobiles.

Ce début ne peut qu'encourager les apiculteurs de la région à suivre leur exemple.

La Société d'Apiculture des Alpes et de Provence a eu plusieurs réunions ; par celle du 23 novembre, elle a fait de très-bonne besogne : elle a adopté à l'unanimité des membres présents le projet des statuts pour la formation de la Fedération des sociétés françaises d'apiculture.

Ce projet était très-bien préparé par la Société Centrale d'Apiculture et d'Insectolagie de Paris. Le but de la Fédération est de grouper les diverses associations d'apiculture de France, pour donner plus de force à la défense des intérêts communs et obtenir des pouvoirs publics des encouragements et la liberté nécessaire à cette branche de l'agriculture.

Elle a ensuite autorisé son bureau à se mettre en rapports avec des hommes compétents aux fins d'organiser une exposition spéciale d'agriculture à Marseille dans le courant de 1892.

Les demandes d'admission à la Société d'Apiculture des Alpes et de Provence sont reçues au bureau du Journal.

Les statuts seront adressés à toute personne qui en fera la demande.

Ph. R.....

(A Suivre.)

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

SISTERON

Conseil Municipal. — *Séance du 27 Novembre.* — M. le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le Maire sur un ton de timidité larmoyante, lit une demande des bonnes sœurs de bon secours, tendant à être autorisées à prendre l'eau à la borne fontaine de la gendarmerie ; après quelque discussion la demande est rejetée.

Le Conseil donne un avis favorable pour que le fils Prosper soit renvoyé dans ses foyers.

M. le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation d'ester en justice avec M. Borel, pour une question de terrain. Quelques conseillers proposent de se mettre en relation avec M. Borel pour

© VILLE DE SISTERON

tacher d'arriver à une entente amiable en prenant pour base la livraison du quart d'eaudutunnel qui est dû à la ville. M. Chauvin combat ces propositions et prétend qu'il n'y a pas à avoir d'égards envers M. Borel qui a fait partir la chapellerie.

M. Beinet proteste et dit que tout le monde sait que le départ de la chapellerie est la faute du maire et que d'ailleurs M. Borel ne se gène pas pour l'affirmer.

Approbation de chemins vicinaux.

Le conseil sur la proposition de M. le Maire, nomme à l'unanimité MM. L. Peyrothe et Martel administrateurs de la caisse d'épargne en remplacement de deux membres sortants.

M. le Maire fait donner connaissance au conseil municipal par M. l'architecte de la ville, du projet de reconstruction du Collège. Les plans et devis sont exposés sur une table. Le montant total sauf imprévus s'éléve à la somme de 116.000 francs ce qui veut dire que ce projet arrivera à 150 ou 200.000 francs.

M. Beinet présente quelques observations au sujet de l'emplacement choisi, il démontre la mauvaise inspiration qu'à eu la commission chargée de désigner l'emplacement en choississant la grande cour du collége actuel pour construire. De cette manière, dit-il, on est obligé d'avancer sur le cours et de démolir une ou deux tours ; en outre, il n'y aura qu'une petite cour de 12 mètres environ exposée au midi, ce qui à notre avis, n'est pas suffisant pour la récréation de 100 à 150 élèves.

Finalement M. Beinet déclare qu'il ne votera pas la reconstruction du collège attendu qu'il estime qu'on aurait pu le reconstruire sur place et de cette manière conserver la vaste et belle cour existante, sans dégrader la seule promenade que nous ayions d'à peu près jolie. MM. Thélène, Bremond, Garcin et Meynier, se rallient à la déclaration de M. Beinet et en demandent l'insertion au procès-verbal. Ce projet mis aux voix est adopté.

M. Thèlène demande s'il y en aura encore pour longtemps afin que la rue de l'Évêché soit praticable. M. le Maire que cette question parait embarrasser ne sais trop quoi répondre, il balbutie que M. Martel est venu se jeter en travers de la rue avec du papier timbré. M. Thélène répond que si la municipalité avant de faire commencer les travaux avait fait une enquête comme cela se fait habituellement et fait approuver le projet d'allignement à M. le Préfet, qui ne se fais pas prier d'habitude, la ville ne serais pas à la veille d'un nouveau procès et les travaux de la rue suivraient leurs cours. M. Thélène termine en disant que la rue sera praticable aux calendes grecques.

M. Bremond et Meynier demandent des réparations pour le chemin de derrière la Baume et pour le lavoir de la bonne fontaine, ils demandent en outre, que des mesures soient prises au sujet du réservoir Eysseric pour éviter des accidents. Le maire promet de faire le nécessaire.

M. Beinet demande à M. le Maire si par hasard le moment ne serait pas encore venu d'inviter la Compagnie d'éclairage électrique à se conformer au cahier des charges. Il fait ressortir que de temps à autre il se produit des interruptions dues au mauvais état dans lequel se trouve le canal auquel, dit-il, aucune réparation sérieuse n'a été faite. Si lorsque le canal est dérangé, il y avait la machine à vapeur, ces passages de la lumiere à l'obscurité ne se produiraient pas, ou tout au moins, seraient de plus courte durée.

M. le Maire est presque de l'avis de M. Beinet, mais M. Chauvin démontre que tout va pour le mieux et qu'il n'est pas nécessaire de faire une pareille invitation à la Compagnie. La proposition de M. Beinet mise aux voix est rejetée moins 5 voix.

M. Meynier demande des nouvelles de la pétition qu'il avait déposée il y a environ 6 mois, signée par quelques cents habitants de la Saunerie et de la Baume, demandant à ce qu'une partie des foires d'été soient tenues sur les aires Saint-Jaume. Cette demande ne plaisant pas à M. le Maire, il répond en levant la séance.

BONNE OCCASION. En vente à la la librairie Astier Fils, **30 romans** presque neufs, des auteurs les plus en vogue, tels que : E. Gaboriau, A. Dumas fils, etc., etc., du prix de 3 fr 50. Vendus à **0 fr. 60** le volume.

Au Palais. — Dans son audience du mardi 1er décembre, le tribunal de Sisteron jugeant correctionnellement, a prononcé les condamnations suivantes :

Monsieur P. d'H. propriétaire du bulletin du syndicat agricole, 25 f. d'amende pour infraction à la loi sur la presse ; M. Brotel, imprimeur du dit bulletin, 25 fr. pour le même fait, plus 10 francs pour non déclaration de gérance ;

Le nommé A. Andréa, sujet italien, âgé de 22 ans, s'est vu infliger 45 jours de prison, pour outrage public à la pudeur et voies de fait ;

E. Honorine, convaincue de vol, a été condamnée à 6 jours de prison avec bénéfice de la loi Béranger. Son mari, D. Jules, accusé de complicité a été acquitté ;

B. Auguste, 30 francs d'amende pour délit de chasse.

Le Chevalier Bayard. — Il vient de se former, à Pontcharra-sur-Bréda (Isére), un comité pour élever, dans le pays qui l'a vu naître, un monument à Bayard, le chevalier sans reproche. Cette idée, qui rencontrera certainement beaucoup d'adhérents, appartient au Conseil Municipal de Pontcharra. Les souscriptions sont reçues chez M. le trésorier payeur-général de l'Isère, à Grenoble.

Une liste de souscription est également déposée dans les bureaux du *Sisteron-Journal*.

ETAT CIVIL

Du 27 Novembre au 4 Décembre 1891.

NAISSANCES

Martel Geneviève-Claire-Marie.

PUBLICATION DE MARIAGES

Entre M. Pol Borel, avoué, et Mademoiselle Devèze Denise-Magdeleine-Charlotte.

DÉCÈS

Michel François-Jean, 83 ans.

Bontoux Toussaint-Laurent, 72 ans.

MARCHE D'AIX

du 27 Novembre 1891

Bœufs	1 48	à	1 52
Moutons du pays	1 73	à	1 75
Moutons africains	» »»	à	» »»
Rèserve —	1 65	à	1 67
Moutons de Gap	1 63	à	1 66
Moutons de Barcelonette	» »»	à	» »»
Moutons de Sisteron	» »»	à	» »»

Un mot de la fin.

A propos du paradoxe du comte de Tolstoï.

J. Sandeau fumait beaucoup. Son médecin le gourmandait sans cesse à ce sujet, et Sandeau défendait énergiquement sa manie.

— Enfin, s'écria un jour le docteur, si l'on vous disait que la pipe que vous allez fumer vous enverrait *ad patres*, que feriez-vous ?

Sandeau, avec béatitude :

— J'achèterais la plus grande que je pourrais trouver et je la bourrerais le plus possible, afin qu'elle durât plus longtemps !

BONNE OCCASION

A Vendre au prix de 39 Francs

Poèle Cuisinière

avec accessoires, ayant coûté

72 Francs

S'adresser au Bureau de Journal

A céder pour cause de santé

UNE

BOULANGERIE

Ancienne et bien achalandée

située Rue Saunerie

S'adresser au Bureau du Journal.

La Paix Universelle.

Des rives de la Seine au sommet du Caucase,
L'Europe recueillie espère qu'un ukase
Va mettre un frein durable aux armements nouveaux,
Et remplacer le fer par d'onctueux congos.

A. Texier, au savonniér Victor Vaissier.

Dépositaires : MM. Fray et Saunier, 35, rue Tupin, à Lyon.

OUTILLAGE D'AMATEURS
et d'Industrie
FOURNITURES pour le DÉCOUPAGE

A. TIERSOT, bté s.g.d.g.
16, rue des Gravilliers, 16, PARIS
Premières récompenses à toutes les Expositions
Fabrique de **Tours** de tous systèmes et de **Scies mécaniques et scies à découper** (Plus de 60 modèles).
OUTILS de toutes sortes
BOITES D'OUTILS
Le Tarif-Album (plus de 270 pages et 700 gravures) envoyé franco contre **0 fr. 65.**

« Sisteron-Journal » à Marseille

Chez M. GAUCHON

Kiosque de l'Alcazar, Cours Belzunce

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

HISTOIRE

D'UN CRIME

Pourquoi m'a-t-on arrêté ?

— On vous a arrêté, Lenjoleur, parce que vous êtes l'assassin de la fille Delapasse dit d'une voix calme M. Lavrille.

— Assassin ? D'abord, je ne suis l'assassin de personne. Vous saurez cela. Quant à la fille Delapasse, comme vous l'appellez, une personne bien gentille, je viens de vous dire que je ne l'ai jamais vue qu'une fois, et que je ne suis jamais allé chez elle. Celui qui l'a tuée est une canaille, mais moi, je ne suis pas une csnaille. Je suis M. Lenjoleur de Potinville. Tout le monde dans le pays pourra vous dire que je suis un homme honnorable.

— Aujourd'hui vous avouez donc que vous connaissiez la fille Delapasse ? Pourquoi, hier, quand on vous a mis en présence de son cadavre, avez-vous persisté à dire que vous ne la connaissiez pas.

— Parce que... parce que je pensais bien que ça ferait un tas d'histoires. Je n'osais pas raconter ce que je vous ai raconté aujourd'hui. Mais, je le répète, je ne l'ai jamais vue que l'autre soir, et pas bien longtemps.

— Vous ne l'avez vue qu'une fois, dites vous, et c'est précisément ce même jour qu'elle a été assassinée. Vous ne l'avez pas vue longtemps, mais ce peu de temps a suffi grandement à l'assassinat. Il est inutile maintenant d'essayer de nier, Lenjoleur ; nous vous tenons bien, c'est vous qui êtes l'assassin.

— L'assassin ? Elle est forte celle-là ? Tout ce que je vous ai raconté, c'est la pure verité, monsieur le juge, je vous le jure.

— Oh ! ne jurez pas, c'est inutile. Vous déclarez que vous n'êtes jamais monté dans le logement de la fille Delapasse.

— Non, jamais je n'y suis monté.

— Bien ; reconnaissez-vous ceci, Lenjoleur ?

Et ce disant, M. Lavrille montrait à Lenjoleur rn petit anneau de cuivre, un de ces anneaux qui dans certaines contrées servent encore de boucles d'oreilles aux hommes.

— Ma foi oui, je le reconnais, c'est à moi je ne sais pas comment je l'ai perdu, c'est en prison que je me suis aperçu que je n'en avais plus qu'un. Où donc l'a-t-on trouvé.

— On l'a trouvé, Lenjoleur, dans la chambre de votre victime, près du lit où vous avez assassiné la fille Delapasse. Voila un témoin dont l'accusation est terrible pour vous. Il a servi à vous arrêter, car, ne sachant pas que vous aviez perdu cet anneau vous vous promeniez tranquillement dans Paris, sans songer à retirer l'autre.

Qu'avez-vous à répondre ?

— J'ai à répondre que je suis innocent, que je ne sais pas qui a bien pu me prendre cet anneau, et que je ne comprends pas comment on a pu le trouver là où je ne suis jamais allé,

M. Lavrille ne s'émut pas de ces dénégations. Il reprit :

— Vous persistez è affirmer, Lenjoleur que vous ne connaissiez pas la fille Delapasse, quand vous l'avez rencontrée au bal du Paradis-Terrestre ?

—Mais certainement que je ne la connaissais pas, puisque je vous l'ai déja dit..

— Vous l'avez déja dit ; mais il y a lieu de croire sur ce point comme sur les autres vous avez voulu cacher la vérité. Moi, je suis convaincu que vous la connaissiez. On a trouvé dans les papiers de la fille Delapasse des lettres, d'une écriture déguisée, qui prouvent qu'elle avait eu des relations avec un homme de la campagne. Dans une de ces lettres il est parlé d'un voyage à Paris, fixé précisment à l'époque que vous avez choisie pour quitter Potinville. L'expert en écritures, à qui l'on a soumis ces lettres et différents registres tenus par vous, n'hesite pas à reconnaître que tout provient de la même main. Est-ce exact Lenjoleur ?

— C'est pas exact du tout, tout cela ce sont des menteries

— Puisque vous ne voulez pas dire la vérité Lenjoleur, moi, je vais la dire.

JEAN FRANCŒUR. (*A Suivre.*)

© VILLE DE SISTERON

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 2 Décembre 1891.

La Bourse a procédé avec un très grand calme a la liquidation des rentes. Le déport s'est traité de 4 à 10 centimes sur le 3 0[0 ancien, dernier cours 95,15, Le 30[0 nouveau termine à 93,92 et le 4 1[2 à 104,37.

Les fonds étrangers sont tous en reprise, Le 3 0[0 Portugais gagne prés d'une unité à 34 13/16 On s'attend à un déport important sur les fonds Russes le 3 0[0 nouveau reste trés ferme à 78 9/16. L'italien réalise une avance importante a 89,27.

Les sociétés de crédit sont pour la plupart en hausse sensible sur leurs cours précédents. La Banque de Paris s'inscrit à 703,94 soit 16 fr 25 de hausse. La Société générale est demandée à 473,75. Le Crédit Mobilier vaut 170. Le Crédit Foncier s'avance de 11 fr à 1216.25 et le Crédit Lyonnais de 3,75 à 795

L'épargne recherche les obligations des Immeubles de France à 382.

On annonce pour le 14 Décembre prochain une émission de 18000 obligations du chemin de fer de Jaffet à Jéruselem au prix de 450 fr. et rapportant un intérèt annuel de 25 fr. Cette affaire est sous le patronnage de la Société le Crédit, société constituée au capital de 40 millions, entièrement versés. sans avoir fait apbel à la souscription publique à 13 500 par kilomètre soit une recette annuelle de 1180 000.

Les chemins Economiques valent 395.

MARCHÉ EN BANQUE — On s'attend à la hausse des titres des charbonnages hongrois de l'Urikang et de la Isily par suite du renchérissement du prix du charbon.

L'actiou des Mines d'or de Saint-Antoine se négocie à 25· Le Conseil d'Administration à 2,50 le solde du dividende du présent exercice.

ETUDES
de
Me TANC, Licencié en Droit,
Avoué à Gap,
et de
Me Ferdinand BERTRAND,
notaire en la même ville,
Rue Neuve, 26.

VENTE

Aux Enchères Publiques

Aprés Décés

D'un fonds de commerce de Chapellerie, situé à Gap, rue Neuve, n° 26, contenant une *quantité importante de marchandises*, ensemble les outils et le mobilier servant à l'exploitation, l'achalandage, la clientèle et le droit au bail.

ADJUDICATION fixée au Mercredi 16 Décembre 1891, à 2 heures du soir à Gap, Rue Neuve, n° 26, en l'étude de Me Ferdinand Bertrand, notaire, en un seul lot sur uue mise à prix de. . . . . **3.500** fr.

Pour plus amples renseignements et pour visiter le fonds, s'adresser au notaire et à l'avoué chargés de la vente.

Pour extrait :
Fl. TANC.

Les Inconvénients
DU BANDAGE

Celui qui est atteint de hernie connaît la gêne que fait éprouver un bandage ; néanmoins, en raison du danger qu'il y a à s'en passer, il endure l'appareil avec résignation !

N'est-ce pas rendre un immense service aux personnes herniées, que de leur faire, sonnaître comment on peut ne plusêtre gêné à guérir et devenir aussi alerte qu si on n'avait jamais été blessé ? S'adresse M. Solèmes-Rivière, membre de la Soci é de Médecine de France, au MANS (Sarth).
— Envoyez 1 timbre de 15 centimes.

L'INFLUENZA A SISTERON

Une nouvelle nous arrive ! L'influenza qui, il y a huit jours seulement sévissait en Allemagne à Berlin et notamment dans la province de Posen avec la plus grande violence l'influenza a gagné la France et semble vouloir comme il y a quelques années s'étendre sur l'Europe entiére ! Les dernières nouvelles sont terrifiantes ; en trois jours, l'influenza a gagné dix départements. Segnalée le 18 Novembre à Bordeaux, elle s'est en 48 heures étendue aux départements du Lot, Lot-et-Garonne, Charente, Charente-Inférieure, Loire-inférieure, Haute-Vienne, et l'Ille-et-Vilaine, sévissant aussi bien dans les campagnes que dans les villes telles que : La Rochelle, Agen, Châteaubriant, Rennes, Angoulême, Limoges, Nantes, etc. Dans cette dernière ville, la mortalité a presque doublè ; à Angoulème, il n'est pas de maison où l'on ne compte au moins un malade,

Si l'on n'y prends garde, d'ici quelques jours, l'influenza aura gagné toute la France faisant des centaines de mille de victimes comme il y a deux ans

Signe caractéristiqe, presque partout l'épidémie affecte la forme bronchique la plus dangereuse. Il s'agit donc avant tout de se préserver des bronches des brouillards, du froid et de l'air humide extérieur, car un rhume une simple toux suffisent à déterminer l'inflenza. Les moyens pratiques et hygiènniques à employer tout le monde les connait : se tenir chaudement et ne faire aucun exés, puis, toutes les fois que l'on sort, sucer tout simplement une pastille Géraudel dont les vapeurs basalniques du Goudron réduit à l'état de buée par la chaleur buccale se mélangeant à la salive, viennent tapisser pour ainsi dire les muqueuses de la gorge et pénètrant ensuite jusqu'aux bronches et aux poumons les mettent à l'abri de tous les inconvénients de l'air extérieur. Cette préservaiion de rhume supprime également les bronchites, laryngistes et l'influenza qui en est la conséquence.

Si ces précautions étaient négligées, qu'une toux, un rhume se soient déclaés. l'effet en sera atténnué en suçant régulièrement des pastilles Géraudel ; elles calment et arrêtent instantanément la toux la plus violente.

En terminant un conseil : Lors de la dernière épidémie, l'affollement fut tel que les pharmaciens manquérent de pastilles Géraudel. N'attendez donc pas jusque-là pour vous précautionner d un étui du prix de 1 fr 50 et dans le cas où votre pharmacien n en aurait déja plus adressez-vous aussitot anssitôt à l'inventeur, M. Geraudel, à Sainte Ménehould (Marne) qui sur votre demande vous adressera gratis et franco 6 pàstilles échantillon à titre d'éssai.

Et maintenant que vous voilà averti, cher lecteur, que Dieu et Gérandel vous préservent de l'influenza

DOCTEUR SEUQOR

BIBLIOGRAPHIE

Nous apprenons de source autorisée que les Éditeurs Jules Rouff et Cie préparent une magnifique éditiou illustrée. avec dessins absoluments inédits, de *L'Histoire de France*, par J. Michelet. Ce splendide monument de notre histoire nationale doit paraître en livraisons populaires à 10 centimes. Le chef-d'œuvre incomparable de J. Michelet, le plus illustre de nos historiens, est une de nos gloires nationales les plus purés ; aussi, cette nouvelle et belle édition, unique dans son genre, mise à la portée du plus modeste comme du plus fortuné, sera accueillie avec faveur et viendra occuper la place d'honneur dans toutes les familles françaises.

Pour recevoir franco lés 10 premiéres séries au fur et à mesure qu'elles paraîtront, adresser Cinq francs en timbres ou mandat-poste aux Editeurs Jules Rouff et Cie, 14, Cloître Saint-Honoré, Paris.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaitre à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatisme un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir essayé en vain tous les remèdes préconisés, Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu. Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui repondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

---

500 FRANCS A GAGNER

Le diction qui prétend que l'argent ne court pas les rues, va recevoir cette semaine un démenti éclatant.

En effet, tous ceux de nos lecteurs qui liront l'**Universel Illustré** de cette semaine, auront la chance de gagner 500 francs en espèces.

Que de convoitises inassouvies, que de joies, que de choses utiles sont contenues dans les plis bleutès d'un billet de **500fr.**!

Nous n'avons pas besoin d'en dire plus long pour aujourd'hui, convaincus que nous sommes que nos lecteurs savent tous quel emploi ils pourraient faire des 25 louis que l'**Universel** leur offre de gagner.

Par suite d'une entente avec l'administration de l'Universel, tous nos lecteurs ont droit **gratuitement** à un abonnement d'un mois. Il suffit d'en faire la demande à l'administration de l'**Universel Illustré, 15, rue d'Argenteuil, Paris.**

Toutes les maladies nerveuses et la plupart des maladies organiques, troubles ou malaises quels qu'il soient sont faciles à guérir par l'application des aimants vitalisés du prefesseur H. DURVILLE. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès ou les crises deviennent moins fréquents et moins violents et la guérison se fait, sans médicaments et sans modifier son régime et ses habitudes.

Nous engageons nos lecteurs à demander le curieux traité sur *l'application de l'aiment au traiment des maladies* qui est envoyée gratis par *l'Institut Magnétique* 23, rue Saint-Merri, à Paris.

VINS NATURELS

MAISON DE CONFIANCE

JEAN RULLAND

SISTERON

Petit vin Aramon.	25 fr.	l'hectolitre.
Supérieur...	30 fr.	—
Montagne...	35 fr.	—
Roussillon...	40 fr.	—
Rousillon Sup.	45 fr.	—
D'Espagne...	40 fr.	—
Alicante.....	45 fr.	—

GARANTI PUR RAISIN

ON PORTE A DOMICILE

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

En vue de développer les relations de la Métropole avec la Tunisie, la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée vient de créer une agence commerciale à Tunis.

Monsieur du Fresnel, 10, rue Es-Sadikia, à Tunis, chargé de cette agence, est à la disposition des négociants et des industriels qui pourront lui demander tous renseignements utiles.

VINS DE VENDANGES
NON PLATRÉS

E. BERTRAND
SISTERON

PRIX-COURANT

Petits Vins.	30 fr.	l'hecto.
Supérieurs.	35 fr.	—
Extra.....	40 fr.	—

Demandez dans tous les cafés la

BIÈRE VELTEN

La meilleure de toutes

LAVAGE, NETTOYAGE

LESSIVE PHÉNIX

0,50c LE PAQUET 1 KILOG

La Revue des Jouruaux et des Livres

La Revue des Journaux et des Livres publie en ce moment **PIERRE et Jean**, par GUY DE MAUPASSANT.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la **Revue des Journaux et des Livres**, qui vient d'entrer dans sa septième année : c'est la publication la plus *curieuse* et le plus *intéressante* de notre époque. Elle reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarque dans les journaux et livres de la semaine : *Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, Romans*, etc. Nombreuses gravures d'actualité : portraits, évènements du jour, etc.

La Revue des Journaux et des Livres donne en primes gratuites, aux abonnés d'un an, un volume de 3 fr. 50 ; pour six mois, un volume de 2 fr., et enfin, pour trois mois, un volume de 1 fr., à choisir chez les libraires de Paris. De plus elle donne à tous ses abonnés, comme primes supplémentaires gratuites, 1· un SPLENDIDE PORTRAIT peint à l'huile, et 2· elle offre gratuitement, à chaque abonné, son portrait carte-album.

La collection des six premières années de la **Revue des Journaux** contient plus de quinze cents Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains ; elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; c'est, en un mot, un *résumé de la production intellectuelle des six dernières années*. Elle contient, en outre, des romans complets d'*Alphonse Daudet*, d'*Henri Rochefort*, d'*Octave Feuillet*, de *Ludovic Halévy*, d'*Hector Malot*, etc. Chaque volume, solidement relié en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 fr.

La Revue publie en feuilleton **PIERRE et JEAN**, roman de Guy de Maupassant. Nous sommes persuadés que cette œuvre obtiendra auprès de nos lecteurs le succés habituel qui s'attache aux productions du Maitre écrivain, comme second feuilleton, **la PETITE PATRIOTE**, *dernier épisode des guerres de la Vendée*, de MM. Victor Bours et Doyen.

Abonnement : *départements* : trois mois, **4** fr. ; six mois, **7** fr. ; un an, **12** fr. ; *étranger* : trois mois, **4** fr; **50** ; six mois, **8** fr. ; un an, **14** fr, — On s'abonne, sans frais, dans les bureaux de poste français ; chez tous les libraires et marchands de journaux ; à l'étranger, dans les bureaux de poste et chez les libraires ayant des correspondants à Paris. — *A Londres*, à la Librairie française, D. LANGEROME, 18 Wardour street.

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

RHUMES CATARRHE COQUELUCHE
Sirop **DEHARAMBURE**
CENT ANS DE SUCCÈS. 1les Pharm. 1 60

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

Approuvé par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE.

CHEVEUX GRIS CHUTE des CHEVEUX

SUCCÈS GARANTI SEUL INOFFENSIF

2f50 GRAND FLACON — 3f50 TRÈS GRAND FLACON

LE **SUBLIMIOR**

Seul *Régénérateur anglais* ne poissant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir.

IL ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX et GUERIT LES PELLICULES

Le **NIGER** de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par *une seule application tous les 15 jours.* — **LE NIGER, 4 fr. 50.** — **Inoffensif.**

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.

Entrepôt Général à PARIS : **HARRIS**, 13, Rue de Trévise.

Seule Maison de vente à Sisteron : JEAN ANTOINE, coiffeur aux Quatre-Coins.

SI vous voulez un beau

80 MÉDAILLES — PRIX D'HONNEUR

VEAU	(à chair très blanche)	bien	GRAS GROS LOURD
POULAIN		bien	FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC		bien	GRAS GROS LOURD
AGNEAU		bien	GRAS GROS FORT

ACHETEZ pour leur ÉLEVAGE et l'ENGRAISSAGE la *très nourrissante* **CREMEINE** coûtant 6 fois moins cher et remplaçant avantageusement le lait maternel

La Créméine de ALFRED DUDOUY, Agent c^ie des Agriculteurs de France, est fabriquée par ROQUES et Cie, au Mans

10,000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromages. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers.

Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concess^rs de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMEINE contre mandat-poste 8 francs adressés à **ROQUES & CIE** Gros et Détail, 75, RUE WAGRAM, 75, **AU MANS** (SARTHE)

25 kilos = 16 francs (mandat-poste)
50 kil. : 31 fr. mandat-poste ; 100 kil. : 60 fr.

ALAMBIC VALYN

POUR TOUTES DISTILLATIONS. BROQUET ✻, SEUL CONCESSIONNAIRE, *131, r. Oberkampf, Paris*

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?
SI OUI

Employez le **ROYAL WINDSOR**, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le **SEUL** Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

---

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Madame S. A. ALLEN.

Un seul flacon suffit pour rendre aux cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles. Cette préparation les fortifie, les fait pousser et enlève les pellicules. Prospectus franco sur demande. Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Fab. : 26, Rue Etienne-Marcel (ci-devant 92, Bd Sébastopol) Paris

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

SAVON ANTISEPTIQUE AU **GOUDRON BORATÉ**

VOUS SOUFFREZ DES DENTS ?

Employez comme moi

L'ÉLIXIR DENTIFRICE

Du Docteur ROUSSET

DE LA FACULTÉ DE NEW-YORK

Récompensé à l'Exposition Universelle PARIS 1889
3 grands Diplômes d'Honneur, Médailles Or et Argent.

AGENTS GÉNÉRAUX : **TAILHEFER & LABADIE**
43, RUE CROIX-DE-SEGUEY. — BORDEAUX
Se trouve dans toutes les bonnes Parfumeries.

Seul concessionnaire : M. C. Maurel, parfumeur à Sisteron

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS

paraissant le 1er et le 16 de chaque mois

L'année entière contient environ 2000 magnifiques gravures noires représentant les dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames, avec un texte explicatif clair et précis, plus de 200 patrons en grandeur naturelle et au moins 400 dessins de broderie. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, 36 belles gravures coloriées dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

	un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Les abonnements partent du premier de chaque mois et sont payables d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.

Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue

---

Manufacture des POMPES BROQUET
121, Rue Oberkampf, PARIS

En vue de l'abondante récolte prochaine, soit pour les vendanges, soit pour les pommes, la Maison BROQUET A les honneurs de présenter ses nouveaux systèmes de Pompes rotatives ou à pistons perfectionnées spéciales pour le transvasement des Cidres, Vins et Spiritueux, etc. etc. Elle a également en Magasin un grand approvisionnement d'Alambics-Valyn, indispensables à toutes distillations agricoles.

Demander l'envoi des *PROSPECTUS ILLUSTRÉS* qui sont adressés FRANCO

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

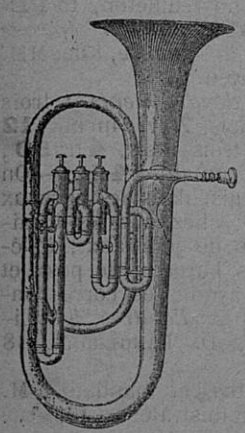

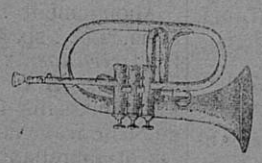

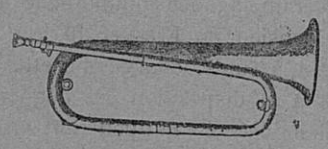

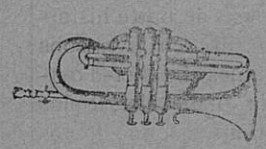

P. GATTERMANN

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

Succurssale : 4, RUE d'AUBAGNE, 4.

LOCATION. — ABONNEMENTS AUX ACCORDS DE PIANOS. — RÉPARATIONS

PRIME DE NOTRE JOURNAL

Les Célestins

APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS — CHAQUE BOUTEILLE CONTIENT EXACTEMENT UN LITRE

0 fr. 30 LE LITRE

Eau Minérale Naturelle de Vals *(Ardèche). Contient un gramme et demi de bi-carbonate de soude (sel de Vichy). Eau de table hygiénique et agréable.* **Ne trouble pas le vin.** *Pétille dans le verre comme du Champagne.* **Facilite la digestion.** *Guérit et prévient les maladies du* **foie** *et de l'estomac.*

70 % GRADAIS

AMÉLIORE LE VIN ET L'ÉCONOMISE

PRIME *à nos abonnés et acheteurs au numéro*

15 fr. la Caisse de 50 Bouteilles

Port à part et en plus au moment de la livraison. Toutes les expéditions se font de Vals (Ardèche), dans les 15 jours de la demande, contre mandat-poste adressé à l'administration de notre Journal.

AUTORISATION DE L'ÉTAT

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON